

## Le (la) développeur(se ) informatique

### Sa mission

Le développeur informatique participe à la réalisation d'applications informatiques sous la direction du chef de projet. Au préalable, il analyse le projet qui lui est confié en fonction du besoin du client (besoin consigné dans le cahier des charges) et met au point un plan de programmation, en rédigeant si nécessaire des spécifications décrivant les fonctions à programmer. Le cœur de sa mission consiste à programmer, c'est-à-dire à concevoir tout ou partie d'un programme informatique. Il écrit les lignes de codes informatiques (instructions exécutées par l'ordinateur). Il participe ensuite aux phases de recette, et d'intégration afin de vérifier le bon fonctionnement des applications, rédige des notices techniques d'installation et manuel d'utilisation, peut être amené à former les utilisateurs et à assurer la maintenance du logiciel (évolutions ultérieures du programme)..

### Ses activités

- analyser les besoins des utilisateurs
- rédiger des spécifications techniques et/ou fonctionnelles
- participer aux phases d'essai/recette du produit
- réaliser des notices techniques
- former les utilisateurs
- le cas échéant, participer à la maintenance des applications.

### Son profil et ses compétences

- maîtriser les langages de programmation informatique ( java, c++.. )
- capacité à s'adapter rapidement (car les programmes évoluent vite )
- Etre organisé, avoir de la méthode et de la rigueur
- Avoir des capacités relationnelles ( être à l'écoute des besoins des clients )
- Aimer le travail en équipe.

### Les voies d'accès au métier

- De bac +2 à bac + 5
  - BTS informatique de gestion option développeur d'applications
  - DUT Informatique
  - DEUST informatique d'organisation et systèmes d'information
  - DEUST technicien des systèmes d'information et de communication
  - Licence professionnelle informatique....

### Le salaire mensuel brut d'un(e) débutant(e)

A partir de 1 950€ brut / mois en moyenne avec bac +2

### Les perspectives d'évolutions

Chef de projet, administrateur de systèmes, de réseaux ou de bases de données, consultant logiciel.

### Vous souhaitez recruter un jeune diplômé

Retrouvez la liste des établissements proches de votre entreprise pour déposer vos offres sur :

- [www.biop.ccijp.fr](http://www.biop.ccijp.fr), rubrique informations
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr), rubrique S'orienter

### Les stages de formation continue proposés par la CCIP

Retrouvez l'ensemble des formations continues proposées par la CCIP sur [www.dfc.ccip.fr](http://www.dfc.ccip.fr), rubrique catalogue en ligne et le programme de nos écoles sur [www.biop.ccip.fr](http://www.biop.ccip.fr), rubrique Formations CCIP.

**Pour en savoir plus :**

Syntec Informatique, Chambre syndicale professionnelle des sociétés de services et d'ingénierie en informatique, 3 rue Léon Bonnat 75016, Paris, 01 44 30 49 70

Site web : <http://www.syntec-informatique.fr>